



LOU GARDE CAMPÈSTRE

**JUILLET AOÛT 2012 -
N ° 195**



CALENDRIER

Programme des animations de juillet et août
à la fin de ce numéro.



PETITION QUAND TU NOUS TIENS

Dernièrement, circulait une pétition et une lettre signée *Les Enseignants* pour garder l'autobus de l'école. C'est très bien, on peut voir que c'est plus facile de signer une pétition que d'agir (voir les *yaka* du dernier *Garde Campèstre*), mais ce que j'aurais aimé c'est que ces personnes prennent la peine de venir me rencontrer ou, si elles avaient peur que je les mange, un autre élu.

Donc, voici les explications au sujet de ce fameux autobus. Cet autobus, après de nombreuses années au service de nos chères têtes blondes, est à bout de souffle. De plus, les chauffeurs n'ont plus les qualifications requises par la nouvelle réglementation et la formation pour les obtenir revient très cher. Toute l'équipe municipale s'est penchée sur ce problème, différentes études ont été faites et la meilleure solution et la moins coûteuse, serait la location d'un bus avec chauffeur, à l'instar de toutes les communes du Canton qui assurent le service de ramassage scolaire.

Nous avons lancé un appel d'offres qui comprend 3 volets :

- le ramassage scolaire comme il est effectué actuellement, avec 2 arrêts en plus
- les sorties scolaires avec un prix journée et demi-journée
- les sorties des adultes de tout âge avec un prix journée.

Donc, aucun changement pour les enfants, dépose aux arrêts fixes et pas n'importe où, pour se conformer aux lois en vigueur.

Avoir un service de bus a un coût pour le contribuable et cette solution devrait être la bonne pour garder le service et faire des économies. Et, je le répète, pourquoi ne pas demander d'explications avant de foncer tête baissée sur des rumeurs, comme un troupeau de bisons.

Puisqu'on est dans les pétitions, restons-y. Une autre pétition a circulé au sujet du distributeur d'argent du Crédit Agricole. Elle parlait d'un bon fond, quoique je me méfie des associations qui, au départ, se créent pour soi-disant améliorer la vie des citoyens et sont souvent à visée électorale pour essayer d'être calife à la place du calife (souvenons-nous de l'association pour *la défense des contribuables* de l'ancien Maire et ses amis qui avait surtout pour but de prendre la place de Mme MEISTER, sans réel souci de la Commune). Surtout que, par moment, le calife actuel et son équipe se demandent si c'est vraiment utile que Nanard et sa majorité se décarcassent pour améliorer le village et sa vie quand on voit les remerciements et critiques de certains qui agissent sans réfléchir.

Pour en revenir à cette pétition, il aurait été préférable de se mettre en relation avec les élus qui négociaient et essayaient de convaincre le Crédit Agricole de rester, en leur proposant entre autre des bâtiments sécurisés et d'autres solutions. Malheureusement, la réponse du Crédit Agricole est négative et nous le déplorons. Peut-être aurait-il mieux valu y aller groupé, tous ensemble, les guerres se gagnent dans l'unité et pas dans la division. Sachez que pour ce qui est du distributeur, on continue à se battre auprès d'autres banques pour en mettre un nouveau. Je ne vous cache pas que ce ne sera

pas facile, mais il faut se mobiliser, comme nous nous sommes démenés pour avoir une boulangerie. J'en profite pour remercier toutes les personnes qui la font travailler, permettant à tout le monde de bénéficier d'un service de proximité. C'est dommage qu'il y ait une concurrence au sein même de la Commune. Que dirait-on si la boulangerie vendait des journaux ou bien des cafés ! Mais merci encore d'apporter votre soutien à tous nos commerçants, et ceci pour le bien commun.

Je vous demande de réfléchir avant de signer des pétitions et de vous renseigner. Je suis toujours disponible pour vous donner des explications.

Nous avons réussi aussi à faire venir la gendarmerie saisonnière après une si longue absence. Mme SAUBION, notre très chère conseillère municipale, a dit au dernier Conseil Municipal que c'était aux frais du contribuable. Oui, c'est vrai ils occupent les locaux à titre gratuit (je rappelle que Mme SAUBION n'avait rien trouvé à redire dans ses jeunes années de conseillère municipale quand la gendarmerie saisonnière était hébergée dans les mêmes conditions. Peut-être a-t-elle gagné en expérience depuis).

Enfin, les gendarmes sont revenus et ils vont permettre d'éviter la montée de la délinquance que nous constatons d'année en année. De très rares personnes ne voient la gendarmerie que dans le rôle répressif des bords de route et ne réalisent pas le travail effectué sur le terrain. Ils ont un champ d'intervention très vaste et surtout ils traitent humainement les cas difficiles qui sont dus pour la plupart à des conditions de vie précaires. Et là, j'ai pu les voir à l'œuvre et ils ont plus un rôle d'assistante sociale que de répression. En mon nom et en votre nom à tous, je leur souhaite la bienvenue dans notre Commune. Respectez-les, ils sont là pour nous aider dans notre vie quotidienne.

Au dernier Conseil Municipal, M. MAUBOURGUET, suite à un vote pour le déclassement des chemins en forêt domaniale, a affirmé que le vote était illégal car c'est une aliénation et pas un déclassement et qu'il avait alerté la Sous-Préfecture. Les services de l'Etat n'ont pas donné suite à cette plainte. Ces

chemins étaient gérés par l'ONF et, sous l'ancien Maire, en 2006, une délibération fut prise pour les récupérer afin de permettre leur usage sans restriction par les chasseurs et les pêcheurs.

Nous avons pris une délibération pour revenir au point de départ car ces chemins, utilisés principalement par les débardeurs au service de l'ONF qui font de gros dégâts, ont un entretien très coûteux pour la Commune. Et nous avons obtenu que l'ONF autorise leur accès aux mêmes ayants-droit qu'auparavant.

Comme tout le reste, on fonctionne sur la rumeur et les on-dit au lieu de demander des explications aux élus.

On voit que l'opposition continue à saper le travail des élus et nous ridiculiser auprès des instances de l'Etat, ce qui, à la fin, se retourne contre tout le monde.

Malgré toutes ces péripéties, je souhaite à tout le monde, sans exclusive, un bel été, de bonnes vacances et de revenir en forme à la rentrée.

Le Maire,

Bernard TRAMBOUZE.

REMERCIEMENTS DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire remercie tous les bénévoles qui ont tenu les permanences des bureaux de vote pour les élections présidentielles et législatives :

Pour Vielle : Fabienne LARRONDE, Madeleine MARTIN, Raymonde OUDOT, Caroline QUINDROIT, Sabine TRABAUD, Roland DOENS, Gabriel DUNAND, Jean JUYON.

Pour Saint-Girons : Thérèse BEDOUT, Simone CABANNES, Martine CAMOUGRAND, Rachel CRIDLIG, Jacqueline FAUQUEMBERGUE, Corinne MULLER, Véronique SEGOVIA, Henri BATBEDAT, Jacques COLMANT, Philippe DERUFFE, Gabriel DUNAND, Jacques JUZAN, Jean-Louis LAURENT, Agnès MARTINET-PLAISANT et Christian MARTINET-PLAISANT, Jean NOLIBOIS, Gérard ROULET.



PLAN CANICULE

MESSAGE AUX PERSONNES AGEES ISOLEES ET AUX PERSONNES HANDICAPEES

Inscrivez-vous en Mairie ! Ainsi, en cas de déclenchement du plan d'alerte pour « risques exceptionnels » (tel que la canicule), nous pourrons vous venir en aide !
Renseignez-vous en mairie ou en appelant son service administratif au n° 05.58.47.90.23.

LA POSTE

Horaires d'ouverture du Bureau de Poste de notre village du 2 juillet 2012 au 1^{er} septembre 2012 inclus :

Lundi : 9 h 00 – 12 00 et 13 h 45 – 16 h 00

Mardi : 9 h 00 – 12 00 et 13 h 45 – 16 h 00

Mercredi : fermé

Jedi : 9 h 00 – 12 00 et 13 h 45 – 16 h 00

Vendredi : 9 h 00 – 12 00 et 13 h 45 – 16 h 00

Samedi : 9 h 00 – 12 h 00

MEUBLES DE TOURISME

Tous les meublés de tourisme, classés et non classés, doivent être déclarés en Mairie. Le non respect de cette obligation est sanctionné par une contravention de 3^{ème} classe (art. L 324 -1-1 du Code du Tourisme). Le formulaire de déclaration (imprimé Cerfa n°140004. 02) est téléchargeable sur le site www.tourisme.gouv.fr (espace thématique « Hébergements » puis « Meublés de tourisme »). Il est à adresser à la Mairie et fait l'objet d'un accusé de réception par les services municipaux.

Cette déclaration précise les éléments suivants :

- l'identité et l'adresse du déclarant;
- l'adresse du meublé de tourisme;
- le nombre de pièces composant le meublé;
- le nombre de lits;
- la ou les périodes prévisionnelles de location.

Tout changement de ces éléments doit faire l'objet d'une nouvelle déclaration en Mairie. La liste des meublés est consultable en Mairie, qui procède à sa mise à jour.



EMBARCATIONS DU LAC

Encore quelques embarcations n'étant plus en état de naviguer jonchent les berges du Lac et du Port Bertrand.

Elles représentent un danger pour les promeneurs et nuisent à l'environnement.

Leurs propriétaires sont priés de procéder rapidement à leur enlèvement, faute de quoi les services techniques municipaux les évacueront.

Pour les embarcations en bon état, un système d'immatriculation sera proposé de façon à identifier leurs propriétaires.

Il est rappelé aux pêcheurs et promeneurs les règles de bonne conduite pour respecter l'environnement notamment pour la période estivale qui voit la fréquentation du Lac augmenter considérablement.

NOUVEAU SERVICE LE PORTAGE DES MEDICAMENTS

Vous êtes malade et dans l'impossibilité de vous déplacer, la Commune vous propose, en toute discrétion, un nouveau service gratuit : le portage des médicaments sous ordonnance médicale.

Procédure :

- Contacter la mairie aux jours ouvrables, au numéro suivant : 05.58.47.90.23 afin de convenir d'un rendez-vous à votre domicile.
- Prévoir l'ordonnance médicale et la carte vitale dans une enveloppe fermée.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter la mairie au 05.58.47.90.23.

BRUITS LIÉS AU COMPORTEMENT INDIVIDUEL



HORS SAISON ESTIVALE

(Arrêté Préfectoral du 25 novembre 2003)

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables :
de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30.

Les samedis :
de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00.

Les dimanches et jours fériés :
de 10 h 00 à 12 h 00.

PENDANT LA SAISON ESTIVALE

(Arrêté Municipal n°2004/22)

Du 1^{er} juillet au 31 août, les nuisances sonores découlant de comportements individuels sont interdites, tel que usage abusif d'appareil radio ou hi-fi, instruments de musique, cris, chants, utilisation de machines ou d'appareils bruyants.

Les travaux bruyants de bricolage et de jardinage sont autorisés aux horaires suivants :

Les jours ouvrables y compris les samedis :
de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00.

Les dimanches et jours fériés :
de 10 h 00 à 12 h 00.

SURVEILLANCE DES PLAGES



LAC

- du dimanche 1^{er} juillet 2012 au dimanche 2 septembre inclus de 12 h 00 à 19 h 00

PLAGE de SAINT-GIRONS CENTRE

- du samedi 2 juin au mardi 3 juillet de 12 h 00 à 18 h 30

- du mercredi 4 juillet au vendredi 31 août de 11 h 00 à 19 h 00

- du samedi 1^{er} septembre au dimanche 30 septembre de 12 h 00 à 18 h 30

PLAGE de LA LETTE BLANCHE

- du samedi 16 juin au mardi 3 juillet de 12 h 00 à 18 h 30

- du mercredi 4 juillet au vendredi 31 août de 11 h 00 à 19 h 00

- du samedi 1^{er} septembre au dimanche 2 septembre de 12 h 00 à 18 h 30

PLAGE d'ARNAOUTHOT

- du samedi 16 juin au vendredi 29 juin de 12 h 00 à 18 h 30

- du samedi 30 juin au dimanche 2 septembre de 11 h 00 à 19 h 00

AFFAIRE JURIDIQUE VIELLE / COMMUNE

République Française
Tribunal Administratif de Pau

Dossier n°1200298-2

M. et Mme Philippe VIELLE / Commune de Vielle-Saint-Girons

Notification de jugement :
lettre recommandée avec avis de réception

DECIDE

Article 1^{er} : la requête n°1200298 présentée par M. et Mme VIELLE est rejetée comme portée devant une juridiction incompétente pour en connaître.

Article 2 : M. et Mme VIELLE verseront tant à la commune de Vielle-Saint-Girons qu'à l'EARL Haras Montdésir la somme de 1.000 € (mille euros) au titre de l'article L.761-1 du code de justice administrative.

ESCAL

Education - Sport
Culture - Activités de Loisirs
MEDIATHEQUE

Prix des lecteurs 2012

Pour la cinquième année consécutive, la médiathèque de Vielle-Saint-Girons organise en partenariat avec les bibliothèques de la Communauté des Communes du Canton de Castets, le Prix des lecteurs. Six livres sont en compétition cette année avec pour thème commun : « La littérature américaine ». Comme lors des précédentes éditions, les lecteurs inscrits s'engagent à lire les six livres proposés qu'ils pourront emprunter à la médiathèque entre le mois de mars 2012 et le mois de février 2013. En février prochain, au cours d'une réunion conviviale, ils voteront pour désigner leur livre préféré. Les six livres en compétition sont :

David CARKEET, « La peau de l'autre »

Denny, crack du modélisme de petits trains, se plante en voiture sur une route enneigée du Vermont. On l'embarque à l'hôtel où Marge, pittoresque figure locale, vient l'asticoter dans sa chambre. Le temps - une demi-heure - qu'il aille chercher des préservatifs en pleine tempête de neige, Marge s'est volatilisée. Manifestement abonné aux fiascos, Denny s'esquive. Seul problème : Marge est tombée du balcon et la police trouve la chute peu naturelle.

Voilà Denny en suspect N°1. Mais il est aussi le sosie d'un enfant du pays disparu depuis 3 ans, Homer, virtuose du trombone et obèse comme lui. L'enchaînement impitoyable et cocasse des événements fait que Denny se retrouve dans la peau d'Homer, dans la maison d'Homer, affublé de la "partenaire" d'Homer qui est une vraie garce, et contraint à mentir à longueur de journée pour échapper aux flics.

Louise ERDRICH, « La malédiction des colombes »

Depuis toujours, la petite ville de Pluto, Dakota du Nord, vit sous "la malédiction des colombes" : les oiseaux dévorent ses maigres récoltes comme le passé dévore le présent.

Nous sommes en 1966 et le souvenir de quatre innocents lynchés cinquante ans auparavant hante toujours les esprits.

En écoutant les récits de son grand-père indien qui fut témoin du drame, Evelina, une adolescente pleine d'insouciance, prend soudainement conscience de la réalité et de l'injustice.

Toni MORRISON, « Un don »

Dans l'Amérique du XVIIe siècle, celle des vastes étendues et des territoires vierges, Blancs, Noirs, Indiens subissent encore la même oppression.

Jacob, un négociant anglo-néerlandais vit avec sa femme Rebekka en Virginie. Lorsqu'il se rend chez un planteur de tabac qui lui doit une forte somme, ce dernier ne pouvant le payer, lui propose une esclave. En dépit du mépris qu'il a pour ce système, Jacob accepte de prendre avec lui Florens, une enfant noire de huit ans. Elle formera avec Lina, seule survivante de sa tribu indienne et Sorrow, une adolescente blanche, un surprenant trio de domestiques. Roman polyphonique, « Un don » traverse l'Amérique des origines, transcende les genres, bouleverse.

Ron RASH, « Serena »

Serena, sorte de Lady Macbeth des années 1930, est l'épouse de George Pemberton, riche et puissant exploitant forestier. Ces deux-là sont des prédateurs, prêts à tout pour faire fructifier leur entreprise dont l'objectif est de couper tous les arbres à portée de leur main. Une ambition que vient menacer le projet d'aménagement d'un parc national, pour lequel l'État convoite leurs terres. Pemberton met sa fortune à contribution pour soudoyer tous les banquiers et politiciens qu'il faut, et Serena n'hésite pas à manier fusil et couteau pour éliminer les obstacles humains. Belle, ambitieuse et intrépide, Serena fascine son mari et ses employés, pour lesquels elle n'éprouve aucune compassion.

Richard RUSSO, « Les sortilèges du Cap Cod »

Professeur dans une université du Connecticut, Jack Griffin est invité au Cap Cod avec sa femme Joy, le temps d'un mariage.

Le week-end, qui s'annonçait enchanteur, se révèle dévastateur. Il sonne le glas du couple, réveille les espoirs déçus, les conflits jamais résolus. Joy regagne le Connecticut, tandis que

Jack part pour Los Angeles. Un an plus tard, le mariage de leur propre fille scelle leurs retrouvailles. Elles sont d'autant plus mouvementées que, cette fois, Jack transporte non seulement les cendres de son père, dans le coffre de sa voiture depuis un an et demi, mais aussi celles de sa mère, décédée six mois plus tôt, et dont l'esprit sarcastique ne le lâche pas une seconde.

David VANN, « Désolations »

Sur les rives d'un lac glaciaire au cœur de la péninsule de Kenai, en Alaska, Irène et Gary ont construit leur vie, élevé deux enfants aujourd'hui adultes.

Mais après trente années d'une vie sans éclat, Gary est déterminé à bâtir sur un îlot désolé la cabane dont il a toujours rêvé. Irène se résout à l'accompagner en dépit des inexplicables maux de tête qui l'assaillent et ne lui laissent aucun répit. Entraînée malgré elle dans l'obsession de son mari, elle le voit peu à peu s'enliser dans ce projet démesuré. Leur fille Rhoda, tout à ses propres rêves de vie de famille, devient le témoin du face-à-face de ses parents, tandis que s'annonce un hiver précoce et violent qui rendra l'îlot encore plus inaccessible.

LUDOTHEQUE

Le premier étage de la médiathèque a été aménagé en ludothèque. Jeux d'adresse, de stratégie, de mémoire, coopératifs, jeux de cartes, de plateau, classiques et nouveautés.... Vous pourrez, seul ou en famille venir passer un moment de détente autour du jeu et prolonger ce plaisir chez vous en empruntant les jeux.

Un espace jeux adapté attend aussi les plus jeunes : dinette, garage, poupées...

Une ludothécaire professionnelle est présente à L'Espace Jeux qui est ouvert aux mêmes horaires que la médiathèque.

Renseignements pratiques

Horaires d'ouverture pendant l'été :

Du 2 juillet au 1^{er} septembre 2012

Du lundi au samedi de 9 h 30 à 12 h 30.

Prêts : 4 documents pour un mois renouvelable dont un CD, un DVD et une revue (sauf numéro en cours) pour une semaine.

Abonnement : 5 € par an / Gratuit pour les moins de 18 ans.

Internet : 1.20 € pour une demi-heure

Contact : Emanuèle Lesbats
(remplaçante de Marion Labeyrie)
05.58.47.94.62.

Adresse mail : mediathequevielle@wanadoo.fr

EXPOSITION

« LE CIRQUE, TOUS EN PISTE »

à découvrir à la médiathèque jusqu'au 17 juillet 2012.

MANIFESTATIONS

JEUX INTERVILLAGES Mercredi 1^{er} août 2012 AU LAC

Challenges sportifs et ludiques par équipe, regroupant des participants entre 11 et 18 ans de Vielle-Saint-Girons, Linxe, Léon, Lit et Mixe, Castets.

Inscriptions Maison pour Tous :
06 45 74 65 51 ou 07 86 01 92 37.

Service ESCAL MAISON POUR TOUS

ARTYCULTURE

Lieu : Aire d'animation Plage

Date : 20 et 21 juillet 2012

Vendredi 20 juillet 2012

19 h 30 : Ouverture du festival
Spectacle de rue

20 h 30 : Repas concert
Groupes : I and I Livity



Emzel café : Un trio dejanté, 2 guitares tour à tour folk, flamencas ou rock, un humour décapant, des programmations electro aux grooves entraînants, un plaisir visible et communicatif, une flûte traversière aux virtuoses envolées, des chansons comme autant de sourires à la vie, quelques grains de folies... La recette d'un véritable spectacle, d'un concert comme on n'en voit plus assez souvent !

Samedi 21 juillet 2012

17 h 00 : **Exposition d'artistes – Marché Artisanal – Commerce équitable – animation de rues**

20 h 30 : Concert – Tapas

Groupe de Pop Rock : **Tween Pigs**

SPECTACLE DU CID A GAVARNIE

Lieu : **Cirque de Gavarnie**

Date : **Samedi 28 juillet 2012**

Public : **Tout Public**

Tarif : **22 € pour les adultes,**

15 € pour les étudiants,

5 € pour les enfants.

Horaire : **départ en bus, horaire à confirmer lors de l'inscription.**

Rodrigue, as-tu du cœur ? Tout autre que mon père l'éprouverait sur l'heure... » Qui de nous n'a pas été bercé par l'épopée du Cid ? Noble, vaillant, sans égal, sans rival. Amoureux de Chimène, aimé en retour, accablé par le sort, car pour sauver l'honneur de sa famille il lui faut perdre une maîtresse. L'affront est rude. Un soufflet ! Homme de cœur, Rodrigue ne peut que venger son père d'un tel outrage. A son tour, Chimène demande justice. » Tu t'es, en m'offensant, montré digne de moi, je me dois, par ta mort, montrer digne de toi. » Cruel conflit entre devoir et passion qui pousse les deux amants à s'opposer. A tant de grandeur d'âme, le Ciel ne peut être insensible...

Après 30 minutes de marche depuis le centre du village, venez découvrir un spectacle inédit en pleine nature avec pour décor le magnifique site du cirque de Gavarnie. Placement libre.

CONCERT MANU CHAO

Lieu : **Arènes de Dax**

Date : **Vendredi 27 juillet 2012**

Issu du circuit alternatif, Manu Chao a connu le succès avec La Mano Negra avant de suivre un chemin plus personnel. Il a séduit le monde entier avec ses compositions mélangeant allègrement des influences allant du ska aux rythmes Latino en passant par le ragga et le folk. Ce chanteur nomade est aussi connu pour ses interventions en faveur du mouvement altermondialiste, dont il est devenu le fervent chef de file.

La Maison pour Tous réserve les places et assure le transport en bus.



LES BALADINS DE PICHELÈBE

Les Baladins de Pichelèbe vont vous présenter leur nouveau spectacle 2012 les **6 juillet et 17 août**.

Il sera composé de deux pièces de Feydeau : « les femmes du monde » et « le pavé de l'ours ».

Ces deux pièces seront jouées dans de magnifiques costumes loués à la « Maison Grout » à Bordeaux.

Venez nombreux, vous ne serez pas déçus, vous passerez une agréable soirée de détente.



A.C.C.A DE VIELLE SAINT GIRONS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'A.I.C.A "CENTRE LITTORAL"

Elle aura lieu le **6 juillet 2012**, à 19 h 00, à MIXE, à la maison de la chasse.

Tous les membres de l'A.C.C.A. peuvent y participer et poser des questions.

ASSEMBLÉE GÉNÉRAL DE L'A.C.C.A

Elle aura lieu le **21 juillet 2012**, à **9 h 30**, à l'ancienne école de Saint-Girons. Tous les membres de l'A.C.C.A (membres de droit et/ou membres facultatifs) pourront y participer.

A l'ordre du jour : rapport financier, rapport moral, convention accueil « chasseurs temporaires » et questions diverses.

PERMANENCES A.C.C.A

- ☞ vente des cartes de membre A.C.C.A.
- ☞ vente des cartes des postes de tir et alouettes aux « pantés » en O.N.F.
- ☞ inscriptions aux battues du plan de chasse cervidés.

Les permanences auront lieu le samedi après-midi **4 et 18 août et 8 septembre 2012** de **14 h 00 à 18 h 00**, à l'ancienne école de **Saint-Girons**.

Chaque chasseur devra être porteur du permis de chasse et du visa validé, ainsi que de l'assurance responsabilité civile, pour la saison de chasse 2011/2012.

BATTUES AUX ANIMAUX NUISIBLES

Elles débuteront le 15 août 2012 et auront lieu jusqu'au 7 septembre 2012. Tous les chasseurs de l'A.C.C.A peuvent y participer, rendez-vous à 7 h 00 au « Parc de Mot ». Il n'y aura pas de convocation, ni d'invitation particulière, venez nombreux !

DATES D'OUVERTURES

OUVERTURE GÉNÉRALE le dimanche **9 septembre 2012 à 8 h 00**.

Pour plus de précisions, prière de consulter l'arrêté préfectoral en mairie, en particulier pour le gibier d'eau, les dates d'ouvertures étant différentes selon les espèces.

Le président,

Alain DUVERDIER.



Aloha !!

C'est l'été !!!! Voici le temps des vacances, le soleil, la chaleur, les vagues, les surfeurs !! La maison verte sur la dune... mais que s'y passe-t-il ? Un vide grenier à la plage ???!!! Dans le sable ?? Oui, c'était le 17 juin, une première dans l'histoire des ...vides greniers ! Tout s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur !

Le 31 mars a eu lieu au Saint-Girons Surf Club la 34ème assemblée générale de l'association. Au terme de celle-ci et après réunion du bureau directeur, voici la constitution du nouvel état-major du club :

-Président : Denis Castetbon. Trésorier : Bruno Arroyo. Secrétaire : Mélanie Luce.

- Pour les soutenir et les seconder : Barrère Jean-Rémi, Caule Laurent, Peypoudat Christophe, Védrine Eric.

Depuis 1978, le Saint-Girons Surf Club a grandi au fil des décennies et c'est ainsi qu'en 1995 la maison verte a poussé sur la dune à Saint-Girons plage.

Le Saint-Girons Surf Club a toujours été organisateur de compétitions fédérales (championnat des Landes, championnat de France master, championnat des Landes master, championnat d'Aquitaine, championnats de France...), et motivé pour proposer des animations (film, concert, reggae festival, bal, Surf Jubilé, vide grenier...).

Depuis 15 ans, il propose des entraînements, des stages à tous les habitants des environs, pour tous niveaux et tous âges. Aujourd'hui le surf club possède une équipe de jeunes compétiteurs, disputant les championnats des Landes (Crevettes tour) contre d'autres compétiteurs Landais. Pour accompagner ces « Crevettes » dans leur désir de progresser et de se mesurer aux autres, une section entraînement compétition a été mise en place. Développant le surf à Vielle Saint-Girons dans

un esprit d'échange et de partage, le club, ainsi que les clubs de Vieux Boucau et de Messanges, ont décidé de faire se rencontrer leur graines de surfeur lors des « coupes du Marensin », compétitions en équipes .La première étape a eu lieu à Saint-Girons plage le 27 juin, un retour chez nos voisins est prévu après l'été.

Comme chaque année le surf club va animer une soirée cet été, le rendez-vous est en août, Beach Burger Party avec la participation de DJ FREDDY, une soirée à ne pas manquer !!!

Une partie des bénéfices des animations de l'association permettra de financer et d'organiser un « trip surf » à Péniche au Portugal au vacances de la Toussaint. L'objectif étant de faire découvrir aux membres du club d'autres vagues (spots), une autre culture, d'autres surfeurs, une envie de voyager et de partager une semaine de sensations entre passionnés. Pour plus de détail sur les activités du SGSC rdv sur le site : www.saintgironssurfclub.com.
Mail : saintgironssurfclub@hotmail.fr
Téléphone : 05.58.47.92.52.

N'hésitez pas à passer nous voir à la plage.
Bon été, bon surf et adishatz !!!!



NOS MARCHÉS DE DETAIL DE PLEIN AIR

LE MARCHÉ DE ST-GIRONS A L'ANNEE !

Chaque samedi matin, de 8 h 00 à 13 h 00,
devant le parking de la Mairie.

LE MARCHÉ DE ST-GIRONS-PLAGE

Tous les dimanches matins de juillet et août de
8 h 00 à 14 h 00.

LE MARCHÉ NOCTURNE DE ST-GIRONS-PLAGE

Tous les mardis soirs de juillet et août
de 19 h 00 à 00 h 00.

RUBRIQUE GASTRONOMIQUE



Moelleux choco, coco, abricots

Pour 6 personnes :

- 3 oeufs entiers
 - 1 pincée de sel fin
 - 100 g de chocolat noir
 - 100 g de sucre fin
 - 2 sachets de sucre vanillé
 - 160 g de farine
 - 60 g de noix de coco râpée
 - 20 cl de crème liquide
 - 1 sachet de levure chimique
 - 600 g d'abricots frais
 - 2 cl de liqueur de noix de coco
 - Sucre glace pour saupoudrer
- **Préparation** : 15 mn
 - **Cuisson** : 35 mn
 - **Repos** : 0 mn
 - **Temps total** : 50 mn

Préparation Moelleux choco, coco, abricots :

1 Préchauffer le four à 180 degrés sur thermostat 6.

Beurrer et fariner un moule à manqué.

Laver les abricots, les dénoyauter puis les couper en très fins quartiers.

Faire fondre le chocolat noir au bain-marie.

2 Séparer les blancs des jaunes d'œufs dans une terrine, fouetter les jaunes d'œufs avec les sucres jusqu'à ce que le mélange blanchisse et double de volume.

Incorporer peu à peu la farine et la levure, la crème liquide, le chocolat fondu, la noix de coco râpée et la liqueur de noix de coco.

3 Battre les blancs d'œufs en neige très ferme avec la pincée de sel.

Les incorporer délicatement dans la préparation précédente.

Ajouter ensuite délicatement les fins quartiers d'abricots.

4 Verser la préparation dans le moule.

Glisser le gâteau à four moyen pour 30 à 35 minutes environ.

Lorsque le moelleux est cuit, le sortir du four, le laisser refroidir quelques minutes dans le moule puis le démouler, le placer sur une grille à pâtisserie.

Le laisser refroidir.

5 Saupoudrer de sucre glace, agrémenter de fins quartiers d'abricots, parsemer de noix de coco râpée.

6 Déguster tel quel ou accompagné d'un coulis d'abricots, d'abricots poêlés et caramélisés, d'une sauce au chocolat, d'une crème anglaise parfumée à la noix de coco, d'une boule de glace vanille...



TRUCS ET ASTUCES

Bicarbonate de soude

Pour faire disparaître une tache d'huile sur du béton

Mouiller la tache avec de l'eau, saupoudrer généreusement de bicarbonate et frotter avec une brosse à poils durs. Rincer et recommencer jusqu'à ce que la tache disparaisse complètement.

Pour nettoyer les bornes d'une batterie d'auto

Faites une pâte composée de trois parties de bicarbonate et d'une partie d'eau et appliquez-la sur les bornes de la batterie. Ensuite vous les frottez à l'aide d'une brosse à poils durs. Après avoir rincé et asséché les bornes il est recommandé de les enduire de vaseline. Un tel entretien prolonge la vie de la batterie et garantit sa pleine efficacité.

Pour enlever les gouttelettes de sève sur l'auto

Certaines variétés d'arbres laissent échapper des gouttelettes de sève sur les voitures stationnées à proximité. Pour en débarrasser l'auto, mouillez une éponge, imbibe-la légèrement de bicarbonate et frottez.

Pour nettoyer les phares d'automobiles

Pour débarrasser les phares de votre auto des insectes, de la saleté, encore là, une éponge humide enduite de bicarbonate fera merveille, sans les égratigner.

Pour faire disparaître l'odeur de cigarette dans l'auto

Il vous suffit de saupoudrer du bicarbonate dans les cendriers et d'attendre quelques heures avant de les vider.

Pour rafraîchir les tapis

Nettoyez-les avec une solution à base de bicarbonate que vous rincez. Les taches tenaces ne résisteront pas si vous les enduisez de bicarbonate et que vous les brossez vigoureusement.

Pour polir le métal

Mélanger quatre cuillerées à table de bicarbonate et deux tasses de cendre de bois provenant du poêle ou du foyer. Ajoutez juste ce qu'il faut d'eau pour obtenir une pâte. Avec une éponge humide frottez vos inoxydables, le chrome, le cuivre, l'argent ou l'or. Rincez et séchez.

BONNES VACANCES

